

## Pour une ligne régulière de transport de passagers sur la Seine

**Comme à Venise, Amsterdam ou Sydney, peut-on imaginer une ligne de transports de voyageurs sur la Seine dans le bief de Paris ?**

Paris est traversé par la Seine. Et régulièrement est évoquée l'ouverture sur le fleuve d'une ligne régulière de passagers pour desservir tous les quartiers traversés. L'Atelier Parisien d'Urbanisme a poursuivi une étude approfondie pour examiner la faisabilité de ce projet et à quelles conditions. Des sites potentiels aptes à recevoir des escales ont ainsi été dégagés selon la proximité d'équipements majeurs et les secteurs à forte densité d'emplois et d'habitants, existants ou projetés. L'étude couvre les 25 kilomètres du parcours de la Seine qui séparent le barrage de Port à l'Anglais à l'amont de Paris au barrage de Suresnes à l'aval mais aussi le long de la Marne jusqu'au barrage de Saint Maurice.

**Les quartiers traversés par la Seine sont inégalement desservis par les transports en commun**

Les bords de Seine en rive gauche sont globalement bien desservis avec la ligne de RER C et le tramway T2. Mais des secteurs restent mal desservis, par exemple à Vitry-sur-Seine, Alfortville, Ivry-sur-Seine, Charenton-le-Pont, Boulogne-Billancourt, Suresnes ou dans le bois de Boulogne.

Une ligne de transport de passagers sur la Seine pourrait donc offrir un nouveau service de transport en commun dans un cadre original. Les déplacements seraient sans doute majoritairement tournés vers les loisirs compte tenu de la vitesse réduite des bateaux. La ligne pourrait également accueillir quelques déplacements quotidiens pour des passagers privilégiant la qualité de vie qu'offre un tel parcours en bateau.

**La plus belle avenue de Paris**

La Seine constitue en effet l'un des éléments les plus marquants du paysage des villes traversées. Elle constitue aussi un axe majeur de développement urbain : Paris s'est construit dès l'origine autour de son fleuve et de nombreux équipements majeurs se sont implantés au fil du temps sur ses rives.

Les densités de population au bord du fleuve sont élevées à Alfortville, Paris, Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux (plus de 200 habitants à l'hectare). Les emplois sont également très présents à Paris, Boulogne et Issy-les-Moulineaux.



Port des Champs Élysées - Paris

Ce quatre pages est un document de synthèse d'une étude approfondie de l'Apur sur le site de la Seine et de la Marne commanditée par la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris.



## Le fleuve longe des sites touristiques, des équipements culturels importants

Outre les sites touristiques majeurs de la capitale, la Tour Eiffel, le Palais de Chaillot, le Louvre, Notre Dame, pour ne citer que les sites les plus visités, la plupart des équipements culturels et de loisirs visités par les Franciliens sont localisés aux abords du fleuve. Ainsi on peut citer : le musée Fragonard, les cinémas Pathé à Ivry-sur-Seine, UGC à Bercy, MK2 à Paris Rive Gauche, l'Institut du Monde Arabe, la Tour aux figures, le musée National de la Céramique, la fondation Albert Khan. Et d'autres encore sont à venir : la fondation Pinault à l'île Seguin, la fondation Jean Hamon à l'île Saint Germain et le musée du quai Branly à Paris. Outre le site existant de Jussieu, des nouveaux pôles universitaires seront également implantés en bord de Seine à moyen terme : l'université Paris VII à Paris Rive Gauche, le pôle universitaire à l'île Seguin.

## Et de grands espaces de détente et de promenade

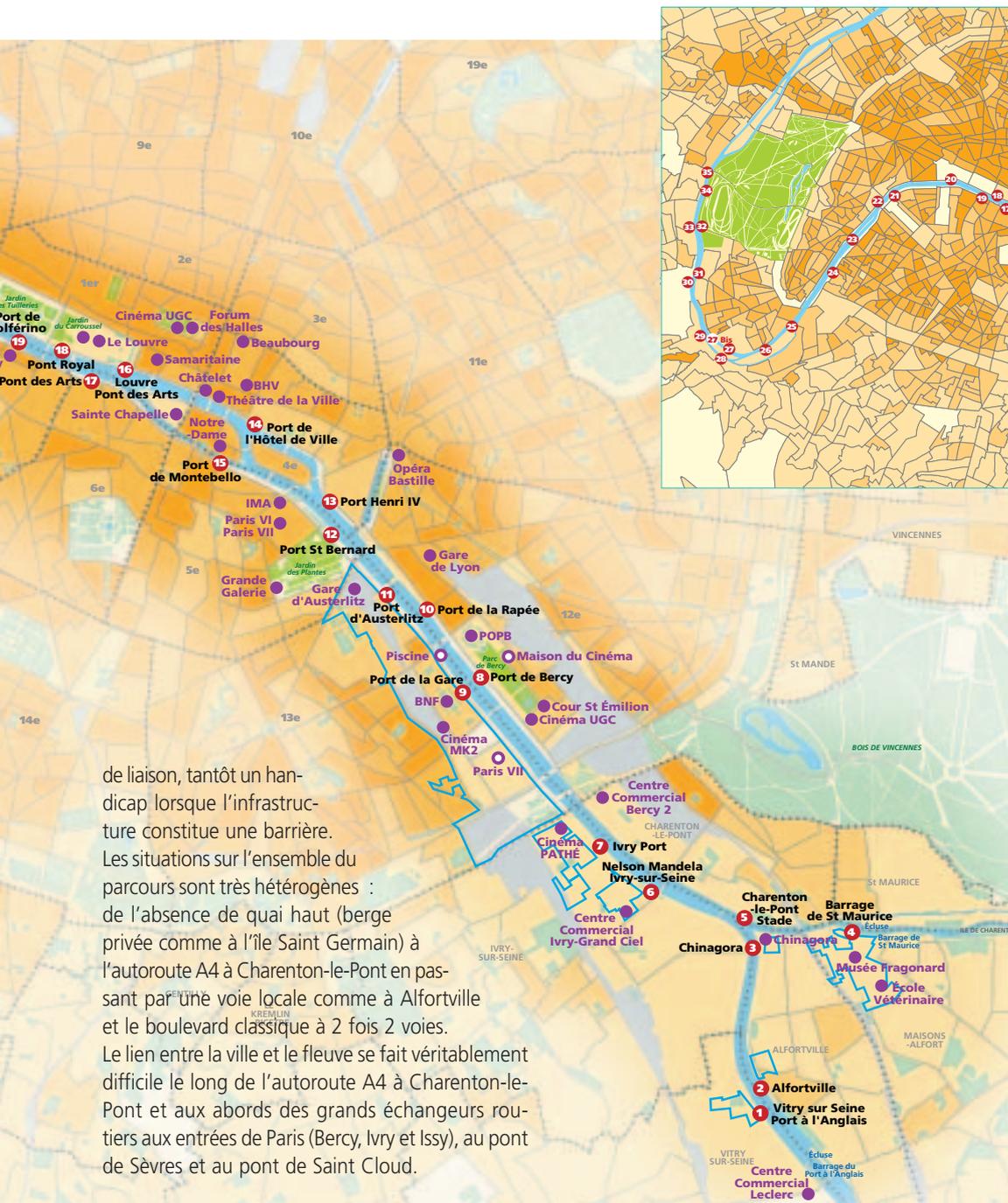
La ligne de transport de passagers pourrait également desservir les grands espaces de détente régionaux comme la promenade le long de la Marne depuis une escale à Maisons-Alfort et aussi, les parcs de Bercy, André Citroën, de Saint Cloud, de l'île Saint Germain, le jardin des Tuileries, le jardin des Plantes, le bois de Boulogne. Par ailleurs, deux grands parcs sont en projet : le parc nautique à Sèvres et le parc du Trapèze à Boulogne-Billancourt.

Des manifestations temporaires se produisent également régulièrement sur les berges comme l'opération Paris Respire qui a lieu chaque week-end, Paris Plage pendant l'été mais aussi des festivals particuliers comme le festival de l'Oh dans le Val de Marne.

On rappellera enfin qu'aujourd'hui, les bords de Seine accueillent deux importants secteurs de développement urbain régional : Seine Amont (avec notamment la ZAC Paris Rive Gauche) et Seine Aval (avec l'aménagement des terrains Renault).

## Les quais hauts, atouts et handicaps

La présence d'un quai haut à côté de la berge basse peut être tantôt un atout dans la relation qu'entretient une ville avec son fleuve en tant qu'élément



### Repérage des escales

- 1 Localisation des escales potentielles
- Équipement existant
- Équipement en projet
- Principales ZAC ou grands territoires de projet
- Espace vert accessible depuis la Seine ou la Marne

Nombre d'habitants et/ou de salariés privés à l'hectare (densité brute, rapportée à la surface totale de l'IRIS)

- plus de 600
- de 400 à 600
- de 200 à 400
- de 50 à 200
- moins de 50

Source : Emploi privé : 7e ERE au 31/12/2000 (INSEE)  
Population : Recensement de la population 1999 (INSEE)

de liaison, tantôt un handicap lorsque l'infrastructure constitue une barrière. Les situations sur l'ensemble du parcours sont très hétérogènes : de l'absence de quai haut (berge privée comme à l'île Saint Germain) à l'autoroute A4 à Charenton-le-Pont en passant par une voie locale comme à Alfortville et le boulevard classique à 2 fois 2 voies. Le lien entre la ville et le fleuve se fait véritablement difficile le long de l'autoroute A4 à Charenton-le-Pont et aux abords des grands échangeurs routiers aux entrées de Paris (Bercy, Ivry et Issy), au pont de Sèvres et au pont de Saint Cloud.

## Des paysages et des usages variés : activités portuaires industrielles, promenades, activités de loisirs, ...

Un parcours le long de la Seine permet de voir toute la diversité du paysage urbain. La géométrie, le type d'aménagement et d'occupation des berges et les styles de l'architecture des bâtiments bordant les rives sont très variés :

- les activités portuaires de transport de marchandises sont localisées principalement aux abords des portes de Paris ;
- un linéaire conséquent est consacré à la promenade et aux loisirs dans l'ensemble des communes traversées mais le cheminement n'est pas toujours

aisé et la continuité est encore inachevée ;

- les bateaux-logements et les bateaux animations sont essentiellement présents dans Paris et en aval de Paris ;
- la présence des voies sur berge rend la liaison entre les quartiers et la Seine parfois difficile ;
- les activités liées au transport de passagers sont en plein développement. Le trafic est aujourd'hui annuellement de l'ordre de 6 millions de passagers. Les escales sont présentes dans le centre de Paris et quasi absentes en amont et en aval de Paris. Actuellement, la Seine est utilisée :
  - pour les bateaux promenades (Bateaux Mouches, Bateaux Parisiens, Vedettes du Pont Neuf et Vedettes de Paris Ile de France) ;

- par les batobus (ligne touristique régulière circulant depuis 1989 d'avril à novembre avec 8 escales à proximité des principaux sites touristiques) ;
- par des services non réguliers.

## 35 propositions d'escales potentielles

Au vu de l'analyse urbaine, il est proposé d'étudier 35 implantations possibles d'escales. Ces escales correspondent généralement à trois critères :

- la desserte des centralités urbaines fortes,

- la desserte plus ponctuelle d'un équipement culturel ou de loisirs à l'échelle régionale,
- la desserte d'un important territoire de développement urbain.

Ces escales sont localisées sur la carte.

L'étude géographique et urbaine réalisée par l'Apur sera suivie d'une étude de faisabilité technique et économique associant l'ensemble des partenaires. ■



*La Marne – Maisons Alfort*



*Passerelle de l'Avre – Saint Cloud*

L'APUR est une association entre la Ville de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Chambre de Métiers de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonomes des Transports Parisiens, régie par la loi de 1901.

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Vaquin. Étude, rédaction et conception : Atelier Parisien d'Urbanisme.

Contact et vente : APUR/Communication/Service diffusion. 17, boulevard Morland 75004 Paris. Téléphone : 01 42 71 28 14. Prix : 2 €